

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0007538

137261

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10012

Société : Royal Air maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : yassir Belmoumen

Date de naissance : 02/08/1971

Adresse :

Tél. +212 66141774 Total des frais engagés : 695,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

professeur Faïda MORSAD
Gynécologue - Obstétricienne
76, Boulevard Abdelmoumen Rés. Koutoubia
Tél. : 0522 99 65 97 - Fax : 0522 25 55 91

Date de consultation : 17/10/2021

Nom et prénom du malade : M AZHARI Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Affection*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Yassir Belmoumen

14 NOV. 2022

ACCUEIL

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	17/08/2018	500	<p>LABORATOIRE JENANE Dr JENANE MOHSINE Spécialiste en Biologie Clinique 6, Angle Mohamed Zifidouzi (ex Rue Jenner) et Rue des Hôpitaux - Casablanca</p>

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

Professeur Fadila MORSAD Achour

Gynécologue - Obstétricienne

Accouchement - Chirurgie Gynécologique

Cancérologie - Maladie du sein

Echographie - Médecine foetale - Stérilité

Colposcopie - Hysteroscopie - Coeliochirurgie

الدكتورة فضيلة مرصاد عاشور

أستاذة في أمراض النساء والتوليد

التوليد - جراحة أمراض النساء

أمراض السرطان - أمراض الثدي

الفحص بالصدى - الطب الجنيني - العقم

الفحص والعلاجه بالمنظار الداخلي

ofesseur Fadila MORSAD
Gynécologue - Obstétricienne
38 - 82

D - D. A. S. M. R.

Koles

Dosne do

- Dose Koles

- OS moul

LABORATOIRE JENANE

Dr JENANE MOHSINE

Spécialiste en Biologie Clinique

26, Angle Mohamed El Fidouzi (ex Rue Jenner)
et Rue des Hopitaux - Casablanca

Gsm: 06 61 31 32 42

Professeur Fadila MORSAD

Gynécologue - Obstétricienne

76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia - Casablanca

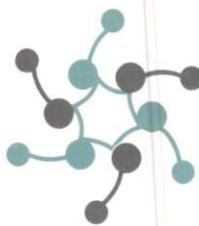
Tél: 0522 99 66 97 - Fax: 0522 25 53 86

ICE : 00178928900047 - INP : 091152535

05 22 25 53 86 - شارع عبد المؤمن - إقامة الكتبية - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 99 66 97 - الفاكس:

76, Bd Abdelmoumen - Rés. koutoubia(au dessus Attijari Wafa Bank) - Casablanca Tél.: 05 22 99 66 97 - 05 22 25 53 86

E-mail : cabinetmorsad@gmail.com - En cas d'urgence : Clinique les papillons : 05 22 23 13 20 - 05 22 98 30 35 - 05 22 98 21 20



Dr JENANE Mohsine
Spécialiste en biologie clinique
Diplômé de la faculté de médecine
et de pharmacie de Louvain Belgique

د. الجنان محسن
احيائي اخصاصي في التحاليل الطبية
و البيولوجيا السريرية
خريج كلية الطب و الصيدلة بلوون بلجيكا

Casablanca le 17 août 2022

Madame MAZHARI KARIMA

FACTURE N°	3511
------------	------

Analyses :

Estradiol -----	B	250	
Progesterone -----	B	250	Total : B 500

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
-----------	----	-----	--

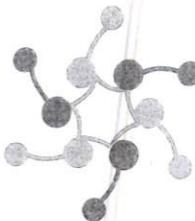
TOTAL DOSSIER 695,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Quatre vingt Quinze Dirhams

LABORATOIRE JENANE
Dr JENANE MOHSINE
Spécialiste en Biologie Clinique
25, Angle Mohamed El Fidouzi (ex Rue Jenner)
et Rue des Hôpitaux - Casablanca
Gsm: 06 61 31 32 42

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
PROCRÉATION MEDICALEMENTE ASSISTÉE (FIV - ICSI - PRESERVATION DE LA FERTILITÉ)



Dr JENANE Mohsine
Spécialiste en biologie clinique
Diplômé de la faculté de médecine
et de pharmacie de Louvain Belgique

Dossier ouvert le : 17/08/22

Prélèvement effectué à 11:57
Edition du : 17/08/22 à : 16:57
Réf. : 22H320



Madame MAZHARI KARIMA

DDN : 23/08/1995

Page : 1/1

HORMONOLOGIE

Normales

Antériorité

Date des dernières règles -----: 16/08/2022

17 BETA OESTRADIOL -----: 37.1 pg/ml
(Chimiluminescence CMIA/ARCHITECT ABBOTT)

Valeurs usuelles

Femme	
Phase folliculaire	: 21 - 251
Pic ovulatoire	: 38 - 649
Phase lutéale	: 21 - 312
Ménopause	: 10 - 28

Homme : 11 - 44

PROGESTERONE -----: **0,90** ng/ml
(Chimiluminescence CMIA / ARCHITECT ABBOTT)

Valeurs usuelles

Femme	
Phase folliculaire	: 0,1 - 0,3
Phase lutéale	: 1,2 - 15,9
Ménopause	: 0,1 - 0,2

Femme enceinte	:	2,8 - 147,3
1er trimestre	:	22,5 - 95,3
2ème trimestre	:	27,9 - 242,5
3ème trimestre	:	

Homme : 0,1 - 0,2

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIRALOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
PROCRÉATION MÉDICALISÉE ASSISTÉE (IVF - ICSI - PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ)

N°26, Angle Rue Med El Fidouzi (Ex Rue Jenner) et Rue des Hôpitaux, Quartier des Hopitaux - Casablanca

Tél : 05 20 750 750 / 05 22 26 97 26 - Fax : 05 22 26 97 26 - E-mail : janelaboratoire@gmail.com

INPE : 093064533 - TP : 36341605 - F : 50316904 - PC : 506765 - ICE : 002803827000030